

LA SITUATION DES DROITS DE LA PERSONNE **EN HAÏTI**

ENJEU

La situation des droits de la personne en Haïti s'est améliorée considérablement depuis le retour du Président Aristide en octobre 1994. L'objectif est maintenant de renforcer les institutions qui garantiront la permanence des progrès accomplis.

CONTEXTE

La période du coup d'État, entre 1991 et 1994, fut une des plus noires de l'histoire d'Haïti en terme de violation des droits de la personne. On estime à 4000 le nombre de victimes de la répression organisée par l'armée et par les groupes paramilitaires comme le Front révolutionnaire pour l'avancement et le progrès en Haïti (FRAPH). Ces groupes ont créé un climat de terreur en recourant systématiquement au viol, aux incarcérations abusives et à l'intimidation violente. La situation a changé du tout au tout depuis le rétablissement du régime constitutionnel du président Aristide en octobre 1994, suite à l'intervention militaire de la communauté internationale.

Parmi les secteurs où il y a eu un progrès important, on peut souligner: la fin de la violence et de la répression systématique des opposants au régime; le rétablissement de la liberté de presse, d'association et de parole; la tenue d'élections présidentielles et législatives; la formation d'une force de police civile et le démantèlement des Forces armées d'Haïti et des groupes para-militaires. De plus, le climat de sécurité générale s'est grandement amélioré, permettant à la population de reprendre ses activités économiques et culturelles.

Il reste toutefois un certain nombre de secteurs où des progrès sont nécessaires. La communauté internationale a entrepris un programme ambitieux de réhabilitation et de réforme du système judiciaire, qui comprend la formation de personnel compétent, la réfection des installations, et éventuellement une réforme des codes civil et pénal. Le PNUD travaille à l'amélioration du système carcéral, car la condition des prisons demeure inacceptable. La formation de la nouvelle Police nationale doit se prolonger, afin de parfaire la compétence professionnelle de ses membres et d'enrayer les réflexes d'abus de pouvoir que manifestent certains des nouveaux policiers. Le gouvernement a fait des efforts pour poursuivre en justice les auteurs de quelques uns des crimes les plus odieux de l'époque du coup d'État, mais cela ne représente qu'un début compte tenu de l'ampleur des violations commises; le rapport de la Commission de la Vérité, chargée de faire la lumière sur cette époque, devrait être publié prochainement. Il devrait relancer le débat sur comment procéder vis-à-vis des auteurs de ces crimes.